



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N°10

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. MARTINDALE, président du Comité permanent des modifications législatives, présente le premier rapport du Comité :

#### **Réunion :**

Le Comité s'est réuni le lundi 9 décembre 2002, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

#### **Questions à l'étude :**

- Projet de loi 2 — *Loi sur les recours civils contre le crime organisé et modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Civil Remedies Against Organized Crime and Liquor Control Amendment Act;*
- Projet de loi 3 — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act;*
- Projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur l'arbitrage relatif aux services de pompiers/The Fire Departments Arbitration Amendment Act.*

#### **Composition du Comité :**

Le Comité a élu M. JENNISSON à la vice-présidence.

#### **Substitutions effectuées avant la réunion :**

- M<sup>me</sup> SMITH (Fort Garry) remplace M. CUMMINGS;
- M. DEWAR remplace M. le *ministre* SALE;
- M. AGLUGUB remplace M. le *ministre* SELINGER;
- M. le *ministre* MACKINTOSH remplace M. le *ministre* LATHLIN;
- M<sup>me</sup> la *ministre* BARRETT remplace M<sup>me</sup> la *ministre* MIHYCHUK;
- M. SCHELLENBERG remplace M<sup>me</sup> CERILLI.

**Exposé :**

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur l'arbitrage relatif aux services de pompiers/The Fire Departments Arbitration Amendment Act* :

Don Fotti

Président de la Professional Paramedic Association of  
Winnipeg

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

(N° 2) — *Loi sur les recours civils contre le crime organisé et modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Civil Remedies Against Organized Crime and Liquor Control Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 3) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur l'arbitrage relatif aux services de pompiers/The Fire Departments Arbitration Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. MARTINDALE, le rapport du Comité est déposé.

---

L'Assemblée permet le dépôt, un à un, et la première lecture des projets de loi mentionnés ci-après dont l'objet a été indiqué :

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (conseillers des demandeurs)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Claimant Advisers);*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)  
(M. le ministre SELINGER)

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (protection des biens de l'État)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Protection of Crown Assets).*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)  
(M. le ministre MACKINTOSH)

---

M. le *ministre* SELINGER dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 6.

(Document parlementaire n° 17)

---

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 7.

(Document parlementaire n° 18)

---

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. DYCK et RONDEAU, M<sup>me</sup> DRIEDGER ainsi que MM. MARTINDALE et MAGUIRE font des déclarations de député.

---

L'Assemblée convient à l'unanimité d'interrompre, aujourd'hui, le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône afin que soit lu l'ordre relatif à la première lecture du projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des campagnes électorales/The Elections Finances Amendment Act*.

---

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de déposer le projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des campagnes électorales/The Elections Finances Amendment Act* — et d'en indiquer l'objet. Le projet de loi est lu une première fois.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

---

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 10.

(Document parlementaire n° 19)

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. DEWAR voulant que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la quatrième session de la trente-septième Législature du Manitoba.

Le débat se poursuit.

**Mardi 10 décembre 2002**

---

MM. REID et FAURSCHOU, M. le *ministre* CALDWELL, M<sup>me</sup> DRIEDGER, M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest) et M<sup>me</sup> MITCHELSON interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

AGLUGUB  
ALLAN  
ASHTON  
ASPER  
BARRETT  
CALDWELL  
CERILLI  
CHOMIAK  
DEWAR  
FRIESEN  
JENNISSEN  
KORZENIOWSKI  
LATHLIN  
LEMIEUX  
MACKINTOSH

MALOWAY  
MARTINDALE  
MCGIFFORD  
MIHYCHUK  
NEVAKSHONOFF  
REID  
ROBINSON  
RONDEAU  
SALE  
SANTOS  
SCHELLENBERG  
SELINGER  
SMITH (Brandon-Ouest)  
STRUTHERS  
WOWCHUK..... 30

**CONTRE**

CUMMINGS  
DERKACH  
DRIEDGER  
DYCK  
ENNS  
FAURSCHOU  
GERRARD  
GILLESHAMMER  
HAWRANIK  
HELWER  
LAURENDEAU  
LOEWEN

MAGUIRE  
MITCHELSON  
MURRAY  
PENNER (Emerson)  
PENNER (Steinbach)  
PITURA  
REIMER  
SCHULER  
SMITH (Fort Garry)  
STEFANSON  
TWEED ..... 23

---

La séance est levée à 17 h 35, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickey